

L'ECHO DES LANCIERS

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA MAIRIE DE FRANCHESSE

HIVER 2023-2024

N° 46



LE MOT DU MAIRE

Nous voici déjà au seuil de l'année 2024 et, pour marquer ce passage qui rythme notre vie, je vous invite dès maintenant à participer à la cérémonie des vœux organisée par la municipalité. Vous pourrez découvrir le nouveau site internet de la commune destiné à vous informer au mieux de tous les événements locaux ou susceptibles de vous concerner dans vos démarches diverses. J'en profite pour remercier toute l'équipe municipale qui s'est investie dans ce projet ainsi que M. Billet, de « Rouère », qui nous a apporté une aide des plus précieuses.

Pour rester dans le domaine des « nouvelles » technologies, notre Club informatique a cessé momentanément son activité, les deux Jean-Claude (Jacquet et Jégo) ayant rendu leur casquette d'animateurs pour prendre soin de leur santé. Nous les remercions d'avoir consacré tant d'années de leur retraite à transmettre leur passion et initier les Lanciers à tous les secrets des ordinateurs, et tout cela, dans la joie et la bonne humeur ! Le Centre social Adéquat devrait prendre le relais et poursuivre les formations.

Je sais que certains d'entre vous sont toujours réticents devant ces claviers et écrans alors je tiens à les rassurer, nous continuerons à éditer le bulletin sous forme papier. Et pour les dossiers administratifs trop complexes, la maison France Services est à leur disposition, soit lors des permanences en mairie, soit dans les locaux de la Communauté de communes.

Côté commerces, nous félicitons la famille Mongendre pour s'être si bien adaptée à notre village. C'est un plaisir que d'entrer dans leur boulangerie-pâtisserie et d'y trouver des produits de qualité, toujours servis avec le sourire.

Nous aurions aimé en dire autant de « La Cuisine des Lanciers », malheureusement, lors d'une réunion avec l'association des 1000 Cafés, le 15 novembre dernier, le gérant, M. Gilis, nous a annoncé la fermeture de son établissement depuis la veille au soir. Les habitants n'ont peut-être pas apporté le soutien nécessaire à ce commerce mais, celui-ci répondait-il suffisamment à leurs attentes ?

Comme vous avez pu le constater, l'éclairage public a été modifié. L'ensemble des candélabres a été équipé de lampes Led qui fournissent un éclairage d'un peu plus faible intensité mais permettront de réduire la consommation d'électricité de 50 %.

En dépit du contexte géopolitique, économique et climatique peu rassurant, les fêtes de fin d'année restent des instants de trêve, de partage et de joie et les enfants les attendent avec beaucoup d'impatience. J'espère donc que rien ne viendra gâcher le plaisir de vos réunions familiales et amicales et je vous souhaite à tous d'excellentes fêtes de fin d'année.

Gérard Vernis

A NOTER SUR VOS AGENDAS

- Dimanche 7 janvier : Vœux du Maire
- Samedi 10 février : Soirée du Comité des fêtes
- Dimanche 25 février : Randonnée des Baladins
- Mardi 19 mars : Journée nationale du souvenir organisée par la FNACA
- Lundi 1^{er} avril : Chasse aux œufs de l'AEFS
- Dimanche 14 avril : Randonnée des Baladins
- Mercredi 8 mai : Commémoration
- Dimanche 2 juin : Randonnée des Baladins
- Samedi 15 juin : Concours de pétanque du Comité des fêtes
- Samedi 29 juin : Concert du Chœur des Lanciers à l'église

Mairie : 11 pl. Marguerite Chanier - 03160 Francheville - Tél : 04 70 66 26 26
Courriel : mairie-francheville@wanadoo.fr - Site internet : www.francheville.fr - Page Facebook : Mairie de Francheville
Agence postale communale : Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi 9h00-11h15.
Horaires d'ouverture de la mairie : Lundi, mardi, jeudi, vendredi 9h00-12h00 et 14h00-16h30 - Samedi 9h00-12h00.
Permanences France Services : Tous les premiers jeudis du mois de 9h00 à 12h00 à la salle polyvalente.

Événements du second semestre 2023

ANIMATIONS DU COMITE DES FETES

✓ Le premier week-end d'août s'est tenue la traditionnelle **fête patronale**. Comme tous les ans, nous vous avons vus nombreux pendant toute la fête. Elle a commencé au stade des Tutelles avec le concours de pétanque où 71 équipes ont concourues.

À partir de **samedi**, nous sommes montés au bourg pour les rifles. À la nuit tombée, la fanfare de Baugy a ouvert le cortège pour la retraite aux flambeaux. David Aumaitre a animé toutes nos soirées pendant que la fête foraine battait son plein.



Dimanche, les producteurs sont venus tôt pour nous proposer leurs produits.



L'après-midi ils ont laissé place au spectacle du Lucky Country Time alors que nous commençons à sentir l'odeur du jambon à la broche servi lors du repas le soir même.



Le **lundi** c'était au tour des enfants de se réunir derrière la salle pour une après-midi conviviale.

Pour clôturer la fête, un magnifique feu d'artifice a été tiré au stade.



✓ Début novembre, la **soirée pot au feu** a bien réchauffé les personnes présentes. À l'animation, Gil Orchestra a mis l'ambiance durant toute la soirée.

INAUGURATION DE LA BOULANGERIE

Réouverte en juin 2023, la boulangerie reprise par la famille Mongendre a rapidement trouvé sa clientèle. La qualité des pains et pâtisseries ainsi que de l'accueil ont conquis petits et grands.



Cyril et Manon avec Dominique et Hugo ont invité la population à l'**inauguration de la boulangerie** « chez Manon » en concoctant le samedi 23 septembre un buffet généreux et savoureux qui a mis en valeur le talent de nos deux artisans. Presque 200 personnes étaient présentes. Nous souhaitons à notre nouveau boulanger Cyril et notre nouvelle pâtissière Manon toute la réussite qu'ils méritent.



Trois générations de boulangers

BROCANTE DE L'AMICALE LAÏQUE

Le dimanche 10 septembre, de très bon matin, les exposants sont arrivés pour la 10^e et dernière brocante organisée par l'Amicale laïque de Franchesse.



Les habitués sont heureux de se retrouver, soit devant leur maison, soit à leur emplacement « de toujours ». Une petite trentaine d'exposants ont répondu à l'appel et, dans le petit matin, installent leur stand.

Une foule nombreuse s'est rendue sur la brocante dans la matinée, sans doute pour échapper à la chaleur écrasante de l'après-midi. Les bonnes affaires n'ont pas manqué.

Un adolescent, engagé dans le protocole de la bourse au permis de conduire mise en place par le conseil municipal, a prêté main forte à l'Amicale tout au long de la journée. Nous le remercions pour son aide.

SOIREE DES FERS DE LANCE

La 11^e soirée des Fers de Lance organisée par Sonic Ladyland s'est déroulée le samedi 28 octobre.

Quelques deux cents personnes étaient présentes pour assister aux festivités dans une ambiance conviviale.

Visiteurs, danseurs et auditeurs ont pu participer aux différents concerts, tant à l'intérieur de la salle des fêtes que sous le barnum à l'extérieur. Sur la scène intérieure, six groupes se sont produits : Gemma & The Driver, The Village Vandals, JPH, Illdog, Yogui & Bilou ainsi que Ten Minutes Later. À l'extérieur, le groupe local Dégâts de Passage (voir photo) assurait les intermèdes musicaux.



BAL TRAD

Samedi 30 septembre, s'est déroulé le Bal Trad à Franchesse. L'association Cap' au Village a réuni cette année l'ensemble trad de l'école de musique communautaire Saint-Pourçain Limagne ainsi que les formations de La Chavannée, Le Grand Menât et Carnet de Bal.



MARCHE BIO

Pour la deuxième année, le marché des producteurs bio s'est installé sur la place de la mairie à l'initiative d'Allier Bio. Des produits variés ont été proposés aux nombreux chalands. Malgré un temps mitigé obligeant à se replier dans la salle des fêtes, les participants ont pu se composer un plateau pour le repas et profiter d'une animation musicale.



CONCERT DU CHŒUR DES LANCIERS

Le Chœur des Lanciers, chorale de Franchesse, a donné son deuxième concert, le dimanche 1^{er} octobre, en l'église Saint-Pierre de Moulins. Le public, très nombreux, a applaudi les chœurs et airs solistes de

Vivaldi, Bach, Mozart, Rossini, Verdi ou encore Fauré. Accompagnés au piano par Christophe Vincent et au violon par Laurent Ducrot, le chœur et les solistes, notamment la soprano Christine Souiller, étaient dirigés par Véronique Sure, professeur de chant à Bourbon-l'Archambault.



Ce jeune ensemble vocal travaille le répertoire classique et lyrique et accueille aussi bien des chanteurs confirmés que des débutants. Les répétitions se déroulent chaque jeudi, de 19h30 à 21h30, à la salle polyvalente de Franchesse.

Contact : chœurdeslanciers@gmail.com

HOMMAGE AUX MORTS POUR LA FRANCE



Le samedi 11 novembre, a eu lieu, comme chaque année à Franchesse, la cérémonie du souvenir de l'armistice de 1918. Un cortège important précédé par les drapeaux s'est rendu au monument aux morts du cimetière pour un moment de recueillement et la pose d'une gerbe.

Ensuite, un autre moment de recueillement a eu lieu devant le monument aux morts place Marguerite Chanier. Le Maire Gérard Vernis a lu le message de Sébastien Lecornu, ministre des Armées et de Patricia Mirallès, secrétaire d'Etat auprès du ministre des Armées chargée des Anciens combattants et de la Mémoire.

« Le 11 novembre 1923, cela fait cinq ans déjà que, dans la clairière de Rethondes, le maréchal Foch a apposé sa signature sur la convention d'armistice.

Le 11 novembre n'est plus seulement une date. C'est devenu le rassemblement de tous les Français. Au pied des monuments aux morts dont s'est couvert le pays. Les Français sont devenus des sentinelles de l'oubli.

Le 11 novembre 1920, le soldat inconnu est porté sous l'Arc de Triomphe, pour ne jamais oublier le prix de la Victoire. Et le 11 novembre 1923, André Maginot allume la flamme, présence vivante du souvenir des morts. Une flamme qui ne s'est plus jamais éteinte depuis.



Alors, face aux noms inscrits sur les monuments devant lesquels nous sommes rassemblés, nous nous souvenons de tous les morts pour la France qui trouvent le repos dans nos mémoires reconnaissantes.

À l'heure où la guerre est aux portes de l'Europe et un peu partout dans le monde, il est plus que jamais nécessaire de lutter pour la paix, pour la liberté et l'avenir de nos enfants. »

REPAS DU CCAS

Le repas traditionnel du CCAS pour les aînés du village a tenu ses promesses. Les participants ont pu partager un repas 100 % *made in* Franchesse : pain et dessert (verrine mousse au chocolat et feuilletine) de notre boulangerie « Chez Manon », entrée et plat composé d'un filet mignon de porc et de gratin dauphinois par « La Cuisine des Lanciers ».

Une fête joyeuse qui s'est terminée comme d'habitude en chanson. Un grand merci aux bénévoles du CCAS qui ont permis le succès de cette journée.



RECYCLAGE DES TELEPHONES USAGES

Le **challenge Collect'mobile 03** vise à inciter les communes de l'Allier à récolter auprès de leurs administrés des téléphones mobiles usagés en vue de les reconstituer ou de les recycler.

Les trois communes qui ont collecté le poids le plus important de mobiles par rapport à leur nombre d'habitants se sont vues offrir un arbre.

Franchesse a été **lauréate** de ce concours (2^e place) et a reçu un beau chêne (planté près de la lagune) lors du salon des Maires de l'Allier qui s'est tenu à Avernès le 13 octobre.

La boîte de collecte est toujours disponible à la mairie, n'hésitez pas à venir déposer vos vieux téléphones.

Travaux et entretiens réalisés

TRAVAUX DE VOIRIE

Le syndicat de voirie a commencé la rénovation du chemin qui va de du **Point du jour aux Daneriaux**. Une première moitié est réalisée, le reste sera fait au printemps.



Le Département a aussi procédé à des travaux de confortement de la départementale D1 à hauteur du lieu-dit **le Pré de la croix d'or**, la chaussée s'étant affaissée.

Les travaux de **marquage de peinture dans le bourg** seront réalisés aussi au printemps.

RENOVATION DU BATIMENT DE L'ANCIENNE POSTE

Dans le cadre de sa politique d'entretien des bâtiments communaux, la commune a fait procéder au remplacement de toutes les **huisseries** du bâtiment de l'ancienne Poste qui dataient de sa construction dans les années 80.



La pose a été réalisée par la menuiserie Triboulet à Ygrande.

Cette modernisation permettra des **économies d'énergie** de l'ordre de 20 %.

Ces travaux s'ajoutent à ceux réalisés en 2021 et 2022 : remplacement de tous les **radiateurs électriques** pour en poser des plus performants, la pose d'une **cuisine équipée**, ainsi que la **rénovation intérieure** de certaines pièces du logement.

ECLAIRAGE PUBLIC : DES ETOILES PLEINS LES YEUX

Le coût de l'électricité a considérablement augmenté, y compris pour la commune. Le nouveau marché passé par le SDE (syndicat départemental d'énergie) pour les communes induit un **doublage du coût de l'éclairage public** dès le 1^{er} janvier 2024 à situation égale.

La commune a anticipé cette charge supplémentaire en modifiant les **horaires d'éclairage** et en réduisant le **nombre de candélabres allumés toute la nuit** dès 2022. Après 22h00, ne restent allumés que les candélabres situés dans les carrefours pour des raisons de sécurité.



Dans le même temps un chantier de **rénovation des 49 candélabres** a été réalisé en novembre 2023. Quatre lanternes, ont été remplacées dont les deux de la mairie. Les ampoules des 49 lanternes ont été remplacées par des **LED** de moindre puissance et avec un éclairage plus ciblé et performant.

La puissance installée a diminué de 60 % laissant espérer une stabilisation du coût de l'éclairage public.

Le coût de ce projet est **subventionné à 80 %** par le SDE et le département, ce qui induit une charge résiduelle d'investissement pour la commune de 8 500 € telle que prévue au budget.

À noter que les LED ont été choisis dans une qualité permettant un moindre impact **pour les insectes** et les animaux nocturnes tels que les **chauves-souris** ou les **oiseaux migrateurs**. La pollution lumineuse a ainsi été considérablement réduite.

Un projet qui permet donc des économies d'énergie en diminuant l'impact carbone et qui protège un peu plus la biodiversité.

Nouveaux services

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Pour débuter 2024, la commune de Franchesse réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets en adéquation. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 18 janvier 2024.



Comment ça se passe ?

Un agent recenseur vous fournira une notice d'information, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés c'est moins d'impact sur l'environnement.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 20 janvier 2024 ?

Contactez la commune soit sur place, soit par téléphone au 04 70 66 26 26.

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

- déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement ;
- définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies... ;
- identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...



Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter la mairie ou rendez-vous sur le site [le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

Activités économiques à Franchesse

Cette rubrique est l'occasion de présenter des artisans, artistes, commerçants et prestataires de services de la commune

CONCOURS BOUCHERIE

Lundi 27 novembre, IFI 03 a organisé l'épreuve départementale du concours *Un des meilleurs apprentis de France en boucherie*.



Huit jeunes apprentis bouchers ont participé à cette épreuve et c'est Yan Govignon de la boucherie Les

Délices du Louchebem qui est arrivé premier et participera à l'épreuve régionale qui aura lieu à Grenoble dans quelques mois.



DES CHIENS ACCUEILLIS COMME DES ROIS AU « ROI DES BOIS »

Propos de Marie Hélène Charreyre recueillis par Mathéo Lafleurriel.



J'ai ouvert ma **pension canine** en septembre 2013, en complément de mon élevage.

Pour accueillir les chiens, j'ai quatre chalets de 9 m² avec une courette de 18 m².

La durée d'une garde peut aller d'un après-midi à plusieurs mois.

Je considère que les chiens qui viennent en pension ont autant besoin de soins psychologiques que physiologiques. L'absence de leur maître ne doit pas être ressentie comme un abandon mais bien au contraire comme des vacances pour eux aussi ou comme un endroit de réconfort lorsque les maîtres font face aux difficultés de la vie.

C'est pourquoi je recherche toujours l'endroit où le chien se sent le mieux. Il m'arrive donc parfois d'utiliser un box de mon élevage à la place des chalets, certains chiens se sentant plus rassurés proches d'autres.

Tous les chiens (les miens et ceux de la pension) sont considérés de la même façon. Donc, tous les chiens partagent notre vie à un moment ou à un autre de la journée. Ils rentrent tous dans la maison avec nous, jardinent avec nous, ou font « canapé » avec nous, etc. Toujours séparément (sauf pour les chiens vivant ensemble), pour la sécurité de chacun (éviter les bagarres) mais aussi pour créer un vrai lien avec chacun. Pour certains chiens, nous sommes leur deuxième maison.

J'ai de la chance, nous avons, mon mari et moi, trouvé à Franchesse notre petit coin de paradis.

Lorsque nous est venue l'idée de déménager d'Autry-Issards pour développer notre projet (élevage, pension, gîte), nous savions exactement ce que nous cherchions. Et le « hasard » nous a conduit à une annonce sur Le bon coin. Dès la première visite du Roi des Bois, nous avons été conquis. C'était exactement ce dont nous rêvions. Et depuis 2012 nous apprécions chaque jour ce bel endroit, que certains nous envient.



BREVES ECO

✓ **Ferme Debarnot** : Encore deux belles médailles d'or obtenues au concours international de Lyon (Yaourt ferme nature et fromage blanc battu). Nous sommes fiers de nos producteurs.



Ferme Debarnot-
Yaourt Nature
Produit laitier
Yaourt ferme nature



Debarnot Fromage
Blanc bio
Produit laitier
Fromage blanc battu

✓ Le gérant du **commerce épicerie-bar-restaurant** a décidé de cesser son activité. La commune est en étroite relation avec les « Mille cafés » pour trouver une solution de remplacement.

Ont collaboré à l'élaboration de ce numéro :

- Eric Bouchon,
- Maud Cancre,
- Françoise Guillemot
- Mathéo Lafleurriel,
- Vincent Lecocq,
- Christine Prieur,
- Léa Sallé,
- Gérard Vernis.

Le dossier : Vos déchets valent de l'or

ORDURES MENAGERES : CE QUI VA CHANGER EN DEBUT D'ANNEE 2024

Le 1^{er} janvier 2024, entre en vigueur la loi Agec (loi anti-gaspillage pour une économie circulaire) obligeant tous les usagers à **composter les matières organiques** produites dans leur foyer. Plus aucune matière compostable ne devra être mise dans les bacs gris.



Beaucoup d'usagers pratiquent déjà le compostage depuis plusieurs années. Cette pratique a l'avantage de soulager non seulement les bacs roulants gris mais aussi le budget du Sictom (Syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères), l'enfouissement étant de plus en plus onéreux. Il est par conséquent primordial d'adopter ce mode de traitement qui a comme définition que tout produit qui vient de la terre retourne à la terre pour l'enrichir et la rendre plus productive.

Dans les communes, certains habitants n'ont pas de foncier et ne peuvent installer un composteur. Pour eux, le Sictom va mettre en place des **composteurs partagés** dont le dimensionnement sera adapté au nombre d'habitants concernés en concertation avec la commune. Le Sictom prendra à sa charge le bon fonctionnement du compostage en dédiant un agent à cette tâche.

Le Sictom a décidé de rendre les **bacs à composter gratuits** à partir du 1^{er} janvier. Vous pourrez donc vous en procurer un en vous rendant au siège de Cérilly (un bac par famille).

Une information complète sur les déchets à mettre dans les composteurs ainsi que des conseils de maintenance et d'utilisation des composteurs sera disponible en début d'année 2024.

TRI DES EMBALLAGES : LE BAC JAUNE

Toujours dans l'objectif de maîtriser les contraintes budgétaires et afin d'améliorer le tri, le Sictom a procédé à une généralisation des **bacs jaunes de collecte individuels**. Partout où les bennes à ordures ménagères peuvent passer, les bacs collectifs ont été remplacés par des bacs individuels. Cela a été fait à Franchesse en 2022 et 2023.

En revanche, là où les camions 26 tonnes sont dans l'impossibilité de circuler, les **bacs collectifs** ont été maintenus mais des **serrures** peuvent y être installées et des clés distribuées aux habitants concernés. Ce dispositif vise à réduire les erreurs de tri et les abus souvent commis par des « gens de passage ». Les résultats sont déjà là, les erreurs de tri ont diminué et donc aussi le budget consacré à gérer ces erreurs de tri.



LES DECHETTERIES

Dans le même esprit, des **cartes d'accès** ont été distribuées aux usagers des communes adhérentes au Sictom de Cérilly, **pour les déchetteries de Cérilly et Ainay le Château**. Cela a permis de constater une diminution significative du nombre d'usagers et d'entreprises fréquentant ces deux sites. Preuve que beaucoup de personnes venaient en déchetterie alors qu'elles ne faisaient pas partie du Sictom de Cérilly.

Bien entendu, les habitants de Franchesse peuvent continuer à fréquenter la **déchetterie de Bourbon** qui dépend du Sictom nord Allier. Celle-ci va mettre en place une condition d'accès liée au **numéro d'immatriculation du véhicule**.

Toutes ces mesures mises bout à bout peuvent sembler contraignantes. Cependant, les **coûts** de traitement ne cessent d'augmenter, impactant la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères). Elles ont aussi un impact sur notre **empreinte environnementale**, en réduisant les enfouissements polluants et coûteux et en favorisant le recyclage des emballages. Traiter correctement les déchets et les emballages évite de les retrouver dans le milieu naturel.

Les partenaires

NORD BOCAGE

Nord Bocage est une association intermédiaire de proximité au service :

- des demandeurs d'emploi et des particuliers,
- des entreprises, des artisans, des collectivités,
- des associations...

Elle intervient sur les secteurs de Bourbon l'Archambault, Cérilly, Lurcy-Lévis et Sancoins.

1, bd Gambetta - 03320 Lurcy-Lévis

Tél : 04 70 67 85 59.

Courriel : air.nordbocage@orange

Les bonnes raisons de faire appel à Nord Bocage :

▫ Particuliers, vous avez besoin d'aide dans votre vie quotidienne (ménage, jardinage, petit bricolage...), contactez Nord Bocage au 04 70 67 85 59.

L'association met rapidement à votre disposition la personne correspondant à votre attente.

Nord Bocage est l'employeur : l'association signe un contrat de travail avec le salarié et un contrat de mise à disposition avec l'utilisateur. Elle réalise donc toutes les démarches administratives (déclarations sociales, contrat, fiche de paie, visite médicale, facture...)

À noter : Les particuliers imposables bénéficient d'une réduction d'impôt de 50 % sur les factures acquittées durant l'année. Ex : facture 1000 €, réduction 500 € ou crédit d'impôt (500 €) restitué par le fisc pour les ménages non imposables.

▫ Entreprises, artisans, collectivités, associations, nous pouvons vous aider à gérer vos besoins ponctuels de personnel sur des postes peu ou pas qualifiés (manutentionnaire, manœuvre, aide maçon, serveuse, agent d'entretien...) ; sur simple appel téléphonique ou visite de votre part, nous formaliserons les conditions de mise à disposition.

▫ Vous êtes demandeur d'emploi, nous pouvons vous proposer :

- des missions temporaires de travail correspondant à vos compétences professionnelles ;
- un suivi personnalisé pour vous accompagner socialement (orientation vers les organismes compétents afin de résoudre vos difficultés de santé, financière, mobilité...) et professionnellement (aide à la recherche d'emploi, rédaction de CV, lettre de motivation...).

• Pour ceux qui ne disposent pas d'internet, un panneau d'affichage est à votre disposition avec les offres d'emploi au siège de l'Association.

• Nord Bocage est en partenariat avec Pôle Emploi, Missions locales, Adef+, Unités territoriales d'action sociale et les assistantes sociales des secteurs, MDPH...

Au 30 septembre 2023, nous avons mis à disposition 140 demandeurs d'emploi.

▫ Permanences et inscriptions sur rendez-vous :

Nous vous accueillons au siège du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 (17h00 le vendredi).

Permanence à Bourbon l'Archambault (Château Bignon) le lundi de 8h45 à 10h45.

AIDE A DOMICILE

L'Association d'aide à domicile Nord Allier a pour missions :

- de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées par un accompagnement dans tous les moments de la vie quotidienne (aide au lever, au coucher, à la toilette, à l'habillage, aux repas, aux courses, à la promenade, lecture, jeux...) et aussi par l'entretien du logement (ménage, entretien du linge...).

- d'aider toute personne active qui en fait la demande sur l'entretien du logement.

Des ateliers « mémoire » sont dispensés à domicile en individuel pour les usagers les plus isolés et ceux qui en font la demande grâce à l'achat de jeux adaptés financés par le CFPPA de l'Allier.

AAD (association d'aide à domicile) Nord Allier
5, rue Pierre Péronneau
03320 Pouzy-Mesangy
04 70 66 33 84
aadnordallier@gmail.com

Présidente : Brigitte Duranthon

Contacts : Amandine Duranthon / Grégory Roulet

Horaires pour nous contacter : 9h00 - 17h00 du lundi au vendredi

Bureaux fermés au public les lundis et mercredis

MISSION LOCALE



Venez rencontrer Philippe PERRIN
Permanence de Bourbon l'Archambault
Château Bignon - 92, Boulevard Jean Bignon - 03160 Bourbon l'Archambault

04-70-48-26-50

Le lundi de 9h30 à 12h30
Le mercredi de 14h00 à 17h30
Le jeudi de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

Ensemble nous pouvons

- Travailler à l'élaboration de votre projet professionnel
- Vous permettre d'avancer dans votre recherche d'emploi ou formation
- Faciliter la rencontre avec les entreprises et les employeurs

Et aussi à votre écoute pour toutes questions en matière de logement, santé, aides...

www.ml-moulins.fr

[missionlocale.moulins](https://www.facebook.com/missionlocale.moulins)



ADIL : UN CONSEIL DE PROXIMITE POUR LES QUESTIONS LOGEMENT

L'ADIL03, Agence départementale d'information sur le logement de l'Allier, apporte aux particuliers, professionnels et collectivités des informations juridiques, financières et fiscales sur toutes les questions en lien avec le logement, en toute neutralité et gratuité. Une équipe de trois conseillers juristes est à votre écoute pour répondre à toutes vos interrogations. L'Adil contribue ainsi à l'accès de tous à l'information.



Que vous soyez locataire, propriétaire, professionnel, accédant à la propriété, vous bénéficierez d'un accompagnement et de conseils en consultation physique, par téléphone ou courriel sur :

- les rapports locatifs (loyer, droits et obligations des parties, bail, état des lieux, dépôt de garantie, congé...),
- l'amélioration de l'habitat (prêts, subventions ...)
- l'accession à la propriété (diagnostics, plans de financement personnalisés en fonction du projet d'achat ou de construction...),
- la fiscalité immobilière (revenus fonciers, taxes, investissement locatif ...),
- les diagnostics obligatoires (performance énergétique, amiante...),

- les relations de voisinage (mitoyenneté, servitudes...),
- les situations de non décence et d'habitat indigne (insalubrité, droit des occupants...),
- l'urbanisme (autorisations de construire ...) ...

Venez rencontrer un conseiller-juriste pour avoir accès aux dernières informations logement et bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour la gestion de votre bien en location, pour connaître les aides à l'amélioration énergétique de votre logement ou pour adapter votre salle de bain, pour gérer un conflit de voisinage, pour être éclairé sur vos charges de copropriété... autant de réponses à des questions qui peuvent se poser au quotidien

Centre le plus proche : 4, rue de Refembre à Moulins. 04 70 20 44 10 / Courriel : contact@adil03.org

Permanence : Bourbon l'Archambault - Château Bignon le 3^e mercredi du mois de 9h30 à 11h30.

Votre juriste référent sur le secteur : Sarah Rousseau.



Vous pourrez retrouver les horaires et l'ensemble des lieux de permanence sur le site www.adil03.org, ainsi que des informations utiles, des outils de calculs, de la documentation experte, notamment des dépliants pour chaque thème, les études et notes de l'Observatoire départemental de l'habitat.

Ecole

RPI FRANCHESSE / SAINT-PLAISIR

Compte-rendu du conseil d'école du mardi 17 octobre : Résultats des élections des **représentants des parents d'élèves** : Justine Philippe (CM1-CM2) et Sarah Lecouey (CP-CE1-CE2), titulaires, Anne-Laure Pellet (CM1-CM2) et Flora Resicaud (CP-CE1-CE2), suppléantes.

Les **effectifs** de cette année 2023/2024 en maternelle à Franchesse : 14 élèves dont 6 en petite section et 8 en grande section. À Saint-Plaisir : 31 élèves dont 1 en CP, 8 en CE1, 7 en CE2, 6 en CM1 et 9 en CM2.

L'école de Franchesse est inscrite à l'Union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP). L'école participera à trois **rencontres sportives** cette année. Elles auront toutes lieu à Bourbon l'Archambault. La première, des jeux collectifs pour les maternelles, a eu lieu le 17 novembre. La seconde, le P'tit bal, aura lieu le 25 janvier, les danses apprises à cette occasion vous seront présentées lors de la kermesse en juin. Enfin, une randonnée urbaine aura lieu le 11 avril peut-être sur toute la journée. Chacune de ces rencontres regroupe une centaine d'élèves issus de différentes écoles.

Projet REP (**réseau d'éducation prioritaire**) : l'école participera au projet cycle 1 du REP et le thème de cette année sera le sport. Des défis sportifs seront créés dans les écoles. Des échanges de défis auront lieu entre les sept classes maternelles du réseau. Une rencontre entre les classes sera organisée le vendredi 5 avril sous forme d'olympiades.



L'école travaillera tout au long de l'année sur le **thème de l'eau** : l'eau comme matière, la météo, sensibilisation à la préservation des ressources, la mare, les rivières, les changements d'état, le cycle de l'eau, la mer. Dans ce cadre plusieurs sorties seront organisées : sorties au Veurdre (fabrication de petits bateaux avec l'Adater), sortie sur les bords de l'Allier à Moulins (rencontre avec d'autres classes qui pratiquent l'école du dehors), une sortie à l'aquarium de la rivière Allier à Jaligny est envisagée en fin d'année.

Actions à venir :

- ventes de chocolats de Noël et de gâteaux organisées par l'AEFS,
- participation à la fête des fleurs de Saint-Plaisir en mai,
- kermesse du RPI le samedi 8 juin 2024,
- carnaval à Franchesse : il aura lieu au mois de mars, la date exacte sera fixée ultérieurement,
- un voyage de deux jours au Futuroscope est en projet.

ASSOCIATION DES ECOLES FRANCHESSE SAINT-PLAISIR

L'Association des Ecoles Franchesse Saint-Plaisir (AEFS) a pour objet de **récolter des fonds pour financer des sorties scolaires et extra-scolaires** à but éducatif, pédagogique et culturel. Elle se compose de six membres actifs parents d'élèves et bénévoles.



L'association a tenu son assemblée générale le vendredi 29 septembre. Nous avons pu parler des projets pour cette nouvelle année et renouveler notre équipe qui comptait deux membres démissionnaires.

Voici la nouvelle composition des **membres de l'AEFS** (de gauche à droite) :

- Maud Cancre, présidente,
- Jessica Lefèvre, présidente adjointe,
- Claire Thiériot, trésorière,
- Elodie Roy, trésorière adjointe,
- Christelle Capcarrère, secrétaire,
- Justine Philippe, secrétaire adjointe



Les projets sont :

- les trois ventes de gâteaux « bijou » (octobre, janvier et juin),
- les deux ventes de chocolats (Noël et Pâques),
- Ateliers Noël le mercredi 20 décembre à la salle des fêtes de Franchesse,
- la collecte de ferrailles du 30 mars au 30 avril 2024 Franchesse et Saint-Plaisir,
- des soirées à thème : 24 novembre et 22 mars (à confirmer) salle des fêtes de Franchesse,
- la kermesse (8 juin) Saint-Plaisir,
- la fête de St Plaisir (juin),
- et peut-être d'autres projets...

Petit plus cette année, nous avons décidé de mettre en place une **liste de volontaires** qui pourraient venir nous aider ponctuellement au tri et à la distribution des commandes, la préparation et le rangement des soirées à thème, pour les stands de la kermesse...

Nous serons heureux d'élargir notre réseau de bénévoles à toutes personnes ayant un peu de temps libre pour nous aider quelques heures de temps en temps.

N'hésitez pas à vous inscrire auprès de notre présidente (06 89 45 70 49) ou de notre secrétaire (06 21 61 41 14) car l'association a besoin de vous pour perdurer, plus nous serons de parents et de bénévoles impliqués (à la hauteur des possibilités de chacun) plus l'association sera efficace, et n'oublions surtout pas que grâce à tous les bénéficiaires nos enfants peuvent partir en voyage scolaire, deux jours au Futuroscope pour l'école de St Plaisir et une sortie à l'aquarium de la rivière Allier pour l'école de Franchesse et peuvent bénéficier de nombreuses interventions de l'Adater ou d'autres intervenants

Associations



Toutes les associations de la commune ont répondu présent mercredi 29 novembre à l'invitation du Maire pour une réunion de concertation des manifestations prévues en 2024. Cette réunion a été l'occasion de souligner la grande vitalité du tissu associatif de la commune. Un grand merci à tous les bénévoles qui s'investissent pour les habitants.

COMITE DES FETES

Depuis le début de l'année notre équipe se renforce avec l'arrivée de trois **nouveaux bénévoles**. Nous leurs souhaitons la bienvenue.

Ils étaient présents lors de la fête patronale et de la soirée pot au feu (voir page 2).

L'année prochaine la première soirée aura lieu le **10 février** pour un **repas animé**. Ensuite **pétanque nocturne** le **15 juin**. Ensuite ce sera la fête à Franchesse.

Le comité remercie tous les **bénévoles** occasionnels comme permanents qui ont permis d'animer la commune tout au long de l'année.

Toute l'équipe vous souhaite une bonne année et espère vous retrouver nombreux l'année prochaine.

DANSE COUNTRY-LUCKY COUNTRY TIME

Encore un trimestre animé pour l'association. De plus en plus de monde dans les **cours** du mardi et du mercredi à Franchesse ainsi que plusieurs **démonstrations** dont une à la fête en août et un bal organisé à Bourbon le 8 octobre.



Franchise embellie

CLASSEMENT FINAL DES MAISONS FLEURIES - ANNEE 2023

NOM	Adresse	Catégorie	Classement	Bon d'achat
THUARD Thérèse	Le Pré à la Croix d'Or	1	1	40 €
GOVIGNON Roland	Le Champ de la Grange	1	2	40 €
VALNON Chantal	1, la Palissade	1	3	40 €
BAILLARD Marie-Noelle	1, route de Coulevre	1	4	40 €
MEUNIER Sylviane	Le Village	1	5	25 €
PRIEUR Gisèle	Chauffaud	1	6	25 €
GOVIGNON Yves	13, route de Limoise	1	7	25 €
AUDOUX Patricia	1, route d'Ygrande	1	8	25 €
GUAY Ghislaine	4, Les Drugneaux	1	9	25 €
CHEMINOT Marie	Le Coq	1	10	25 €
DIAT Carine	La Rougeasse	1	11	25 €
DESURIER Paulette	22 Fbg de la Madeleine	2	1	40 €
COLLIN Nicole	27, rue des Lanciers	2	2	40 €
DESAMAIS Nicole	7, Place Marguerite Chanier	2	3	40 €
PETIT Christiane	9, Place Pierre Brizon	2	4	40 €
LECOCQ Vincent	Lavau Blanche	7	1	40 €
VALNON Jacqueline	Les Regnaults	7	2	40 €
ANDRE Jean Paul	La Marchandière	7	3	40 €
MARSAL Julien - Gîte l'Hortensia	Place Françoise Cléménçon	8	1	40 €

* **Catégories** : 1 - Maison individuelle avec jardin ou cour ; 2 - maison avec possibilité réduite de fleurissement ; 7 - ferme fleurie ; 8 - hébergement touristique.



Thérèse Thuard



Paulette Désurier



Vincent Lecocq



Julien Marsal

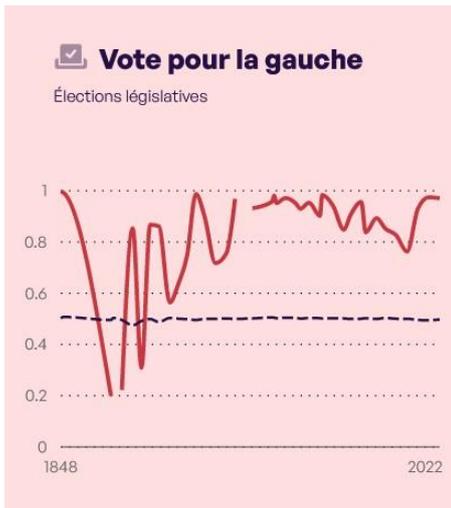
Histoire politique de Franchesse

« Une histoire du conflit politique » est un livre imposant de **Julia Cagé et Thomas Piketty** (Le Seuil 2023). Il s'appuie sur un travail inédit de numérisation des données électorales et socio-économiques couvrant plus de deux siècles. Les données collectées sur toutes les communes de France sont disponibles en ligne en accès libre sur le site <https://unehistoireduconflitpolitique.fr>, qui comprend des centaines de cartes, graphiques et tableaux interactifs.

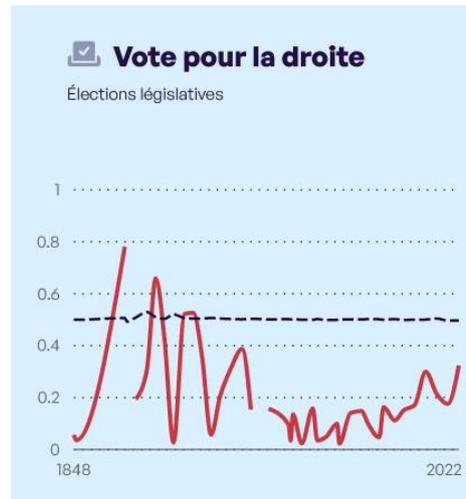
Nous en tirons quelques graphiques qui montrent comment vote Franchesse depuis 1848 et où elle se situe dans la répartition des richesses.

Évolution des données électorales et socio-économiques

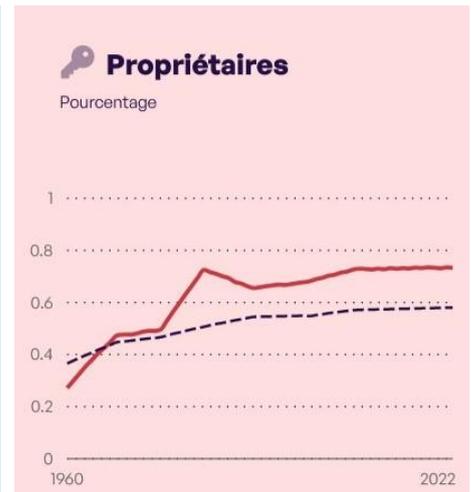
— Franchesse (03160) - - - France métropolitaine



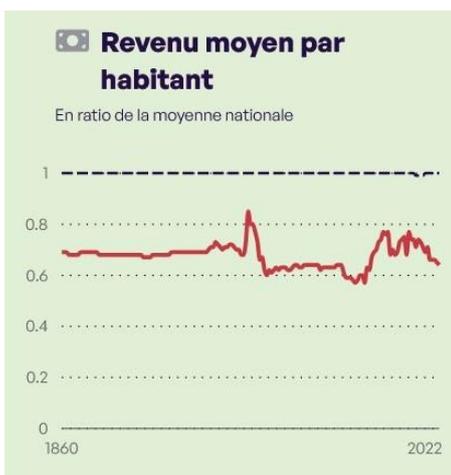
Ce graphique représente la place de la commune dans la répartition du vote pour la gauche lors des élections législatives depuis 1848. On note ici que Franchesse fait partie des communes votant le plus à gauche.



Ce graphique représente la place de la commune dans la répartition du vote pour la droite lors des élections législatives depuis 1848. On voit ici que Franchesse fait partie des communes votant le moins à droite.



Ce graphique représente l'évolution de la proportion de ménages propriétaires de leur logement à Franchesse. Ils sont nettement plus importants dans la commune que dans le reste du pays.



Ce graphique représente l'évolution du revenu moyen de Franchesse exprimé en ratio de la moyenne nationale. Il signifie que, tout au long de la période, la commune a un revenu bien moins élevé que le revenu moyen national.



Ce graphique représente l'évolution de la valeur des logements par habitant de Franchesse exprimé en ratio de la moyenne nationale. On voit ici que la valeur moyenne des logements de Franchesse est nettement moins élevée que la moyenne nationale.

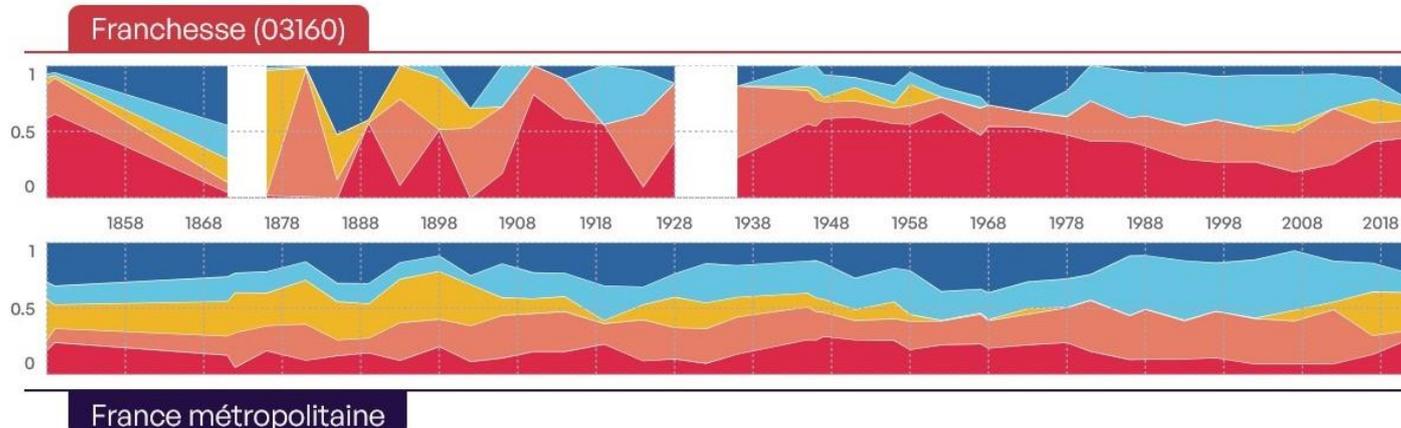


Ce graphique représente l'évolution de la proportion d'employés et ouvriers parmi la population active de Franchesse. Quant aux agriculteurs et indépendants, ils représentaient 59,1 % de la population de la commune en 1960, 25,6 % en 2000 mais 33,3 % en 2020 (une augmentation due probablement aux auto-entrepreneurs).

Évolution des votes selon les courants politiques

Pour les Législatives

Pourcentage de vote : ■ Gauche ■ Centre gauche ■ Centre ■ Centre droite ■ Droite



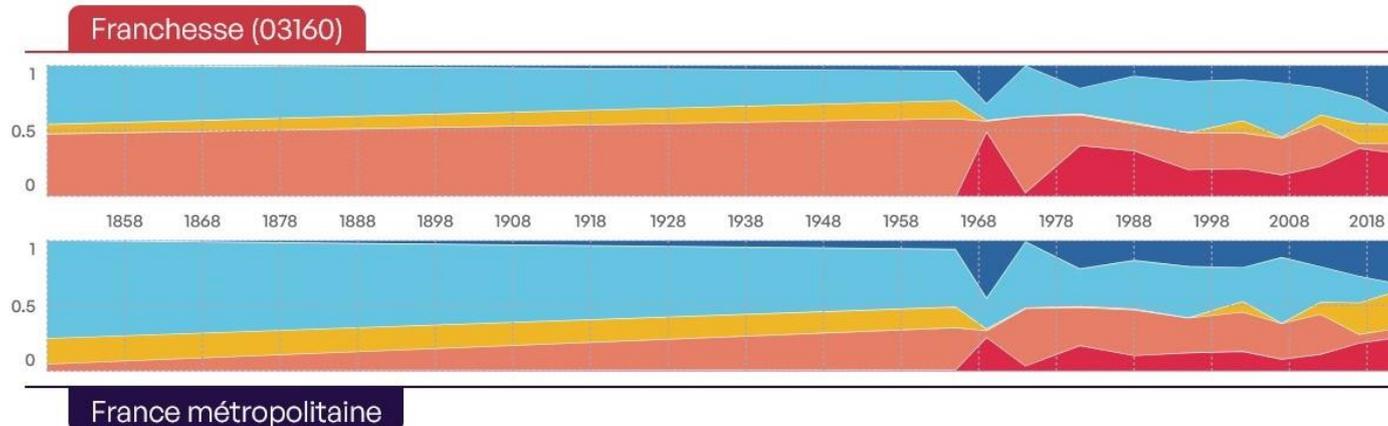
Afin de permettre des comparaisons historiques, les auteurs ont souvent regroupé dans le cadre de leur recherche les multiples nuances et courants politiques en **trois grands blocs** : bloc de gauche, bloc du centre, bloc de droite. Par exemple, à la fin du 19^e siècle, le bloc de gauche regroupe les socialistes et radicaux-socialistes, le bloc du centre les républicains modérés et opportunistes, et le bloc de droite les monarchistes, conservateurs et catholiques. Lors des élections législatives de 2017 et 2022, le bloc de gauche correspond au bloc social-écologique (PS, PCF, LFI, EELV, etc.), le bloc du centre correspond au bloc libéral-progressiste (LREM, Modem, Ensemble, etc.) et le bloc de droite correspond au bloc national-patriote (LR, FN-RN, Reconquête, DLF, etc.).

Pour **Franche-Comté**, on peut voir, à titre d'**exemples**, les résultats des élections législatives suivantes :

- 1849 : gauche 60 %, centre gauche 26 %, centre 5 %, centre droite 23 %, droite 6 %
- 1871 (février) : gauche 4 %, centre gauche 8 %, centre 18 %, centre droite 25 %, droite 45 %
- 1910 : gauche 78 %, centre gauche 22 %, centre 0 %, centre droite 0 %, droite 0 %
- 1936 : gauche 30 %, centre gauche 54 %, centre 0 %, centre droite 0 %, droite 15 %
- 1968 : gauche 54 %, centre gauche 16 %, centre 0 %, centre droite 0 %, droite 30 %
- 1981 : gauche 43 %, centre gauche 30 %, centre 0 %, centre droite 27 %, droite 0 %
- 2007 : gauche 20 %, centre gauche 30 %, centre 6 %, centre droite 38 %, droite 7 %

Pour les Présidentielles

Pourcentage de vote : ■ Gauche ■ Centre gauche ■ Centre ■ Centre droite ■ Droite



Le club informatique de Franchesse : toute une histoire



C'est Jean Claude Jacquet qui en eu l'idée en 2003 pour aider ceux de sa génération qui se sentaient dépassés par les ordinateurs. Il faut dire que pour « Mamo » l'informatique est une passion et il en a fait son métier. Il a entre autres donné des cours aux techniciens débutants à la société Olivetti (matériel informatique).

À la même époque, le Crédit Agricole de l'Allier donnait des ordinateurs réformés aux communes, il alla donc en chercher avec le maire. Yves Chanier, petit-fils de Marguerite Chanier lui procura aussi 19 ordinateurs de sa société. Avec tout ce matériel, il réussit à en faire fonctionner une dizaine avec Windows 2000 et quelques applications obtenues à moindre coût. Les cours pouvaient commencer !

Les cours commencèrent en octobre 2004 dans un appartement vide au premier étage du presbytère prêté par la mairie avec des tables et des chaises de la salle des fêtes. Plutôt que des cours magistraux qui auraient pu faire fuir ses retraités d'élèves, Jean Claude opta pour une méthode pragmatique adaptée aux attentes des utilisateurs (courrier simple, traitement des photos des petits enfants par exemple).

Dès la première année, 2004/2005, le club comptait 26 adhérents répartis en trois cours de deux heures.



Dans le courant de l'année 2004, Jean Claude Jego vint aider au club et, très apprécié pour sa patience, son calme et sa gentillesse, devint formateur aux côtés de Jean Claude Jacquet.

En 2004, la municipalité restaurait deux pièces au rez-de-chaussée du presbytère dont une pour le club informatique avec isolation phonique et électricité aux normes. Des meubles restaurés de l'ancienne cantine scolaire permirent d'installer une dizaine d'ordinateurs sous Windows 2000 et Microsoft office 2003.

De 2003 à 2013, les deux moniteurs formèrent entre 26 et 58 adhérents par an et le parc informatique fut régulièrement modernisé et adapté aux différentes versions de Windows et Microsoft. De 2013 à 2016, François Guillemot rejoignit l'équipe et en 2017 c'est Catherine Thuiez qui devint le 3^e moniteur, jusqu'en 2021. En 2021 et 2022, les moniteurs ne furent plus que deux, Jean Claude Jacquet et Jean Claude Jego.

En 2022, en raison de problème de santé des deux moniteurs, décision est prise d'arrêter l'activité du Club. De plus, les nouveaux retraités connaissant maintenant les bases de l'informatique, les cours de base n'étaient plus adaptés aux demandes nouvelles de ce public.

Nous remercions et rendons hommage aux deux piliers de ce club informatique, Jean Claude Jacquet et Jean Claude Jego qui n'ont ménagé ni leur temps ni leur peine. Ce club fut très apprécié et très fréquenté. Et nous remercions également tous ceux qui se sont investis dans le fonctionnement du club informatique.

(Ce texte a pu et être écrit grâce aux informations très précises fournies par Jean Claude Jacquet que nous remercions)

Un projet est en cours d'étude avec le centre social Adequat et Le Mazier de Bourbon pour relancer le club informatique sur de nouvelles bases.

